

17 MARS 2015

Bpifrance crée une activité de crédit export à destination des PME et ETI : des crédits de 1 à 75 millions d'euros pour l'achat par les clients étrangers de biens et services produits en France

Bpifrance annonce aujourd'hui le lancement de son activité de crédit export (crédit acheteur et crédit fournisseur) pour des montants compris entre 1 et 25 millions, et jusqu'à 75 millions en cofinancement avec les banques en crédit acheteur.

Le crédit export vise à favoriser les exportations en permettant aux entreprises françaises exportatrices de proposer des solutions de financement à leurs clients étrangers, et donc de conclure des ventes. Dans de nombreux cas, en effet, le financement est la condition du succès commercial. Nos compétiteurs étrangers disposent tous de telles solutions pour l'ensemble de leurs entreprises exportatrices.

En France, cette offre de crédit export s'est progressivement centrée sur les seuls grands et très grands contrats (au-dessus de 25 millions d'euros), limitant *de facto* l'accès des PME et des ETI à ces dispositifs.

En coordination avec le ministère des Finances et des Comptes publics, le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, et la Coface, **Bpifrance** a mis en place une offre et une équipe nouvelles afin de « démocratiser » le crédit export. Cette offre, en phase de lancement opérationnelle depuis début mars 2015 et lancée à grande échelle ce jour, rencontre déjà un accueil très favorable auprès des PME exportatrices.

Le crédit acheteur est un crédit directement octroyé par **Bpifrance** au client étranger d'une entreprise française exportatrice. Le crédit fournisseur, quant à lui, est octroyé par l'exportateur à son client, puis racheté par **Bpifrance** à l'entreprise.

Le crédit acheteur sera compris entre 5 et 25 millions d'euros en prêteur seul et jusqu'à 75 millions en cofinancement, ces montants étant de 1 à 25 millions d'euros seulement pour le crédit fournisseur. Ces financements sont des financements à moyen/long terme pour des durées de 3 à 10 ans.

Ces crédits seront couverts par l'assurance de la Coface (DGP) à 95 %.

Un cofinancement sera systématiquement privilégié, comme pour les autres instruments de financement de **Bpifrance**.

À l'occasion du lancement de cette nouvelle offre de financement, dont la direction est confiée à Anne Guérin au sein de **Bpifrance**, Nicolas Dufourcq, directeur général, a déclaré : « *L'export est une priorité pour **Bpifrance** car c'est, avec l'innovation, la condition sine qua non de la croissance des PME et ETI. Après le prêt export, visant à financer la prospection commerciale à l'étranger, puis la mobilisation de créances nées à l'étranger pour le financement de court terme des entreprises exportatrices en 2014, cette nouvelle offre de crédit export complète et renforce de manière importante l'engagement de **Bpifrance** dans le financement de l'internationalisation de nos entreprises.* »



À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Antoine Boulay

Tél. : 01 41 79 83 76

antoine.boulay@bpifrance.fr

Anne-Sophie de Faucigny

Tél. : 01 41 79 99 10

as.defaucigny@bpifrance.fr